

ARRÊTÉ N° 74 /MINTP DU 12 SEP 2017
 portant nomination de responsables dans les services
 déconcentrés du Ministère des Travaux Publics.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

- Vu la Constitution ;
 Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier
 Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
 Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la
 République du Cameroun ;
 Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu le décret n°2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier
 Ministre, Chef du Gouvernement ;
 Vu le décret n°2013/334 du 13 septembre 2013 portant organisation du Ministère
 des Travaux Publics ;
 Vu le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés
 aux postes ci-après, dans les services déconcentrés du Ministère des Travaux
 Publics :

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ADAMAOUA

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA VINA

SERVICE TECHNIQUE

Chef de Service : Monsieur **NDEFFO TENE Serges Bertrand**, Ingénieur des Travaux
 du Génie Civil, Matricule : 733 153-X, précédemment en service au
 Ministère des Travaux Publics, poste vacant.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DU CENTRE

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MBAM ET INOUBOU

SERVICE TECHNIQUE

Chef de Service : Monsieur **NGOMO BESSALA Eric Parfait**, Ingénieur des Travaux
 du Génie Civil, Matricule : 745 583-G, précédemment en service au Ministère des
 Travaux Publics, en remplacement de Monsieur **BELINGA ALIMA Jean Marie**
 Grégoire, appelé à d'autres fonctions.

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA MEFOU ET AKONO

SERVICE TECHNIQUE

Chef de Service : Monsieur **IBRAHIMA SAÏDOU**, Ingénieur des Travaux du Génie
 Civil, Matricule : M-010 993, précédemment en service à la Délégation
 Départementale des Travaux Publics du Mayo Danay, poste vacant.

